

Paris, le mercredi 23 novembre 2016

MIDO | DIRECTION DU DÉPARTEMENT

Offres de stage : mido-stages@dauphine.fr 01 44 05 48 10
Versements de taxe : Stephanie.Menez@dauphine.fr 01 44 05 49 07

OBJET : TAXE D'APPRENTISSAGE

Madame, Monsieur,

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour vous proposer de contribuer au développement des formations en Mathématiques et Informatique de l'Université Paris-Dauphine (Département MIDO) par un versement au titre de la taxe d'apprentissage ou en accueillant en stage des étudiants de notre département. Le soutien des entreprises nous est particulièrement précieux car il nous permet de maintenir la qualité de nos formations au meilleur niveau.

L'évolution rapide et profonde du paysage académique français nous incite à anticiper l'Université de demain dans un contexte permanent d'excellence. Cette exigence est illustrée par la présence de Paris-Dauphine dans PSL (Paris Sciences et Lettres Research University) au côté de partenaires aussi prestigieux que le Collège de France, l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, l'École des MINES ParisTech, l'Observatoire de Paris.

Les objectifs que nous poursuivons sont le renforcement et la modernisation de notre offre de parcours de Master à orientation professionnelle, afin de répondre à l'évolution des besoins de formation vers nos métiers cibles (actuaire, ingénieur en science des données, ingénieur financier, dans le champ mathématique, et spécialiste en gestion des systèmes d'information et en aide à la décision, dans le champ informatique), et plus généralement vers l'ensemble du secteur des services. Nous attachons ainsi la plus grande importance à l'ancrage de nos formations dans le monde de l'entreprise, en particulier grâce aux stages en entreprises et aux conférences « métiers » assurées par des professionnels. Nous devons également nous maintenir au meilleur niveau scientifique dans nos masters orientés "recherche" qui préparent aux métiers de la recherche fondamentale dans le monde académique et à la R&D dans le monde industriel.

Nous faisons donc appel à vous pour nous aider à atteindre ces objectifs ambitieux, par le biais d'un versement au titre de la taxe d'apprentissage au « Département MIDO ». Nous sommes également intéressés par des offres d'emplois ou de stages dans votre entreprise.

Nous vous joignons en annexe un état des actions qui ont pu être réalisées en particulier grâce à la contribution des entreprises. Ainsi, la collecte 2016 de la taxe d'apprentissage a contribué notamment cette année au développement de l'aide à la mobilité internationale et au renforcement de l'orientation Big Data ou grandes masses de données de nos enseignements.

Par avance, et au nom de nos étudiants, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire sur nos formations.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Marc HOFFMANN
Professeur des Universités
Directeur du Département MIDO



Daniela GRIGORI
Professeur des Universités
Co-Directrice du Département MIDO

